

Remplacement d'un membre de la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine (NEK - CNE) : procédure de consultation

Monsieur le responsable suppléant,

Votre courrier du 11 octobre 2017 nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Vous nous informez du remplacement d'un membre de la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine et de la possibilité de proposer un candidat. Nous constatons que la Dresse Hélène Beutler, qui exerce au Centre neuchâtelois de psychiatrie dans notre canton, est membre de ladite commission. Dans ces circonstances, nous n'estimons pas devoir vous proposer un nouveau candidat ou une nouvelle candidate.

Nous vous prions de croire, Monsieur le responsable suppléant, à l'expression de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 22 novembre 2017

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. FAVRE

La chancelière,
S. DESPLAND